



COUR INTERNATIONALE DE JUSTICE

Palais de la Paix, 2517 KJ La Haye. Tél. (070 - 392 44 41). Télégr.: Intercourt, La Haye.

Téléfax (070 - 364 99 28). Télex 32323.

Communiqué

non officiel

pour publication immédiate

N° 90/11

Le 26 juin 1990

Affaire de la Délimitation maritime dans la région
située entre le Groenland et Jan Mayen
(Danemark c. Norvège)

Le Greffe de la Cour internationale de Justice met à la disposition de la presse les renseignements suivants :

Dans l'affaire susmentionnée, le Président de la Cour a, par ordonnance du 21 juin 1990, fixé au 1^{er} février 1991 la date d'expiration du délai pour le dépôt de la réplique du Royaume du Danemark et au 1^{er} octobre 1991 celle du délai pour le dépôt de la duplique du Royaume de Norvège.

La suite de la procédure a été réservée.